

À la séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de Ville, le 3 juin, 2013 à 20h00, étaient présents, le Maire Brent Orr, et les Conseillers Steve Forbes, Keith Smith, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

(13-06-83) Il est proposé par le Conseiller Forbes que le procès verbal de la séance du 6 mai soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(13-06-84) Il est proposé par le Conseiller Drummond d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(13-06-85) Il est proposé par le Conseiller Forbes d'accepter la soumission d'Excavatech JL pour un montant de 322 791.16\$ taxes incluses pour l'amélioration du chemin Wharf. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(13-06-86) Programme d'aide à l'entretien des chemins locaux

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 475 336 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civil 2012;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport d'un vérificateur externe dûment complétée.

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition du Conseiller Drummond, appuyée par la Conseillère O'Malley, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Bristol informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes qui sont sous la responsabilité de la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (13-06-87)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que la Directrice générale, Christina Peck, soit autorisée à soumettre une application au Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune ainsi qu'au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs pour ajouter du sable dans les accès et la plage publiques endommagés par l'inondation. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-06-88)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'accepter la subdivision proposée par Marilyn Antle pour ses propriétés situées au 104 chemin River et 26 avenue White. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-06-89)** Il est proposé par le Conseiller Smith d'accepter l'application de Gary Hines pour construire un agrandissement à sa maison existante. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(13-06-90) Services ambulanciers

CONSIDÉRANT QUE la population de la région de l'Outaouais est en croissance depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE la demande pour les services pré hospitaliers d'urgence est en constante augmentation depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE les services ambulanciers d'Ottawa ne répondent plus aux demandes de suppléance de la part de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (ASSO);

CONSIDÉRANT QUE la solution de l'ASSO est de rapatrier une ambulance d'une région rurale pour couvrir la zone urbaine de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE cette solution s'effectue au détriment des citoyens de cette zone rurale;

CONSIDÉRANT QUE le manque de ressources crée une augmentation des délais de réponses et que cette augmentation a un lien direct avec l'augmentation des taux de mortalité et de morbidité des usagers les plus en besoin;

IL EST RÉSOLU QUE nous appuyons la Fraternité des paramédics de l'Outaouais et demandons au gouvernement actuel de prendre les dispositions afin s'assurer, dans les meilleurs délais possibles, l'ajout hebdomadaire de 301 heures de couverture ambulancière sur le territoire de Gatineau accompagné de l'ajout du véhicule ambulancier supplémentaire pour la couverture ambulancière dans le reste de la région de l'Outaouais. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (13-06-91)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d’acheter la propriété de Peter et Joan Bauer située au 11 chemin Ragged Chute pour une somme de 16 500\$. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.
- (13-06-92)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d’envoyer l’application pour le programme d’aide pour l’amélioration des routes rurales municipales (PAARRM) au bureau de Charlotte L’Ecuyer. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.
- (13-06-93)** Fusion
- ATTENDU QUE les membres du conseil de la Municipalité de Bristol ont étudié le rapport de Raymond Chabot Grant Thornton;
- ATTENDU QUE les membres élus ont assisté aux rencontres de consultation de la MRC Pontiac;
- ATTENDU QUE le conseil de Bristol a rencontré les municipalités de Clarendon et Shawville et a participé aux consultations communautaires des mêmes municipalités;
- IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Graham que suite aux énormes oppositions de tout style et forme de fusion qui inclut la Municipalité de Bristol; le conseil de la Municipalité de Bristol est contre la fusion avec toute autre municipalité. La Municipalité de Bristol va continuer avec l’entente inter-municipale avec les autres municipalités et travaillera pour améliorer les ententes si nécessaires. Adoptée unanimement.
- (13-06-94)** Il est proposé par la Conseillère O’Malley d’installer deux panneaux de signalisation disant attention enfants au jeu près du 18 chemin Eighth Line. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.
- (13-06-95)** Il est proposé par le Conseiller Graham d’envoyer le montant accorder au budget de 5000\$ pour le projet Sault-Des-Chats sans l’étude de faisabilité demandée. Proposition refusée. 1 pour et 5 contre.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu’il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, Directrice générale

- (13-06-96)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que les factures totalisant 18 987.17\$ soient payées pour le mois de mai. En raison d'un problème majeur avec le système informatique principal, ce montant inclut seulement les factures qui sont déjà payées pour le mois de mai et des mois précédents, et non celles qui doivent être payées pour le mois de mai. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-06-97)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'accepter la cote de Frisby Tire pour acheter 2 pneus pour la niveleuse 2000 au coût de 4 694.00\$ plus taxes. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-06-98)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley de donner 100\$ pour un prix pour le tournoi de golf pour le club de curling. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-06-99)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley de contacter le ministère des Transports concernant le problème de pavé sur le chemin Ragged Chute près de la Route 148. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-06-100)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley de commencer à peindre les lignes des routes comme indiqué dans le budget 2013. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-06-101)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'aller à huis clos à 21h53. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-06-102)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de sortir du huis closto à 22h01. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-06-103)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de faire un don de 1 500\$ à N.B.M.A. comme indiqué dans le budget 2013 et de ne pas payer la facture soumise pour le coût d'un sauveteur. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-06-104)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de payer l'agente d'application des règlements / Inspectrice en bâtiment Adjointe, Isabelle Lajoie, pour le cours, le 11, 12 et 13 juin concernant les méthodes et techniques pour l'inspection des bâtiments et elle ne soumettra pas une facture pour ses heures ou son kilométrage associés à ce cours. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(13-06-105)

Il est proposé par le Conseiller Forbes de lever la séance.
Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Maire Brent Orr

Directrice générale Christina Peck